

Ecrit par Andrée Brunetti le 25 janvier 2021

25 délibérations pour la première plénière 2021 du Département



En attendant les élections départementales, dont la date a été reportée de mars à juin en attendant sans doute l'automne à cause de la crise sanitaire, Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, a présenté ses « meilleurs vœux, et surtout la santé aux Vauclusiens et leur famille ».

Au chapitre économique, un dossier important, il concerne la création du futur parc d'activités économiques 'Naturalub' par la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) dans le secteur des Hauts Banquets à Cavaillon. Le Département met sur la table un million d'euros (sur un montant total de 29,7M€) pour ce parc de 46 hectares en bordure de Durance, avec un pôle de vie dédié aux services, un autre pour le tertiaire, un 3^e pour l'agroalimentaire et un dernier pour les entrepôts.

Ecrit par Andrée Brunetti le 25 janvier 2021

Ce projet de Zac (Zone d'aménagement concerté) a décroché le Label Régional 'Parc +' porté par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (Arbe) qui valorise les projets d'activités attractifs et de qualité situés dans un environnement préservé et agréable à vivre. Ce qui signifie concrètement, que l'architecture doit être en cohérence avec les aménagements paysagers, les effluents et les eaux usées traités, les eaux pluviales réparties, les déchets industriels triés avec un large espace dédié aux arbres, arbustes et haies.

« Encore 46 hectares de terre riche ôtés aux agriculteurs » dénonce l'écologue Sylvie Fare. Le RN Hervé de Lépinau enchaîne : « Il n'y a pas de raison que les paysans trinquent systématiquement ». En réponse, Maurice Chabert « trouve scandaleux qu'on attaque ce projet utile, créateur d'emplois, voté à l'unisson par l'agglo de Cavaillon et qui permettra un développement économique et écologique ».

500 000€ pour les projets touristiques

Autre sujet majeur en Vaucluse, en pleine crise du Covid-19 : le tourisme qui traverse une crise depuis près d'un an dans un département fréquenté d'ordinaire par 4 millions de visiteurs chaque année. « 500 000€ seront débloqués pour soutenir les projets touristiques, les outils numériques et les manifestations qui renforcent l'attractivité des territoires et des sites » a précisé Pierre Gonzalvez.

Coup de pouce également à la petite commune de Faucon dont 35 hectares de forêt (sur 116 en tout) sont partis en cendres le 15 août dernier. En raison de fortes déclivités du relief, certains secteurs seront traités contre l'érosion et des travaux de recépage des feuillus calcinés seront réalisées pour permettre aux futures souches de pousser. Sur le coût total des travaux de 50 000€, 20 000€ seront déboursés par le Conseil Départemental.

Précarité énergétique, culture et sport

Au menu également : un dossier de 177 pages pour un nouvel acronyme le 'Slime' – Service local d'intervention en maîtrise de l'énergie - en faveur des plus démunis pour lutter contre la précarité énergétique. Un budget prévisionnel de 195 000€ a été voté. Jusqu'à 70% des dépenses peuvent être éligibles à ces aides.

Enfin, pour soutenir les acteurs du monde culturel durement impactés par la crise après la suppression de tous les festivals et la fermeture arbitraire (quand les supermarchés et les métros sont bondés) des théâtres, salles d'exposition, musées et cinémas, le département a procédé à une première répartition des subventions pour 17 structures comme l'Orchestre national Avignon-Provence (307 500€), 'La Garance' à Cavaillon (100 000€), 'Les Hivernales' (67 500€), 'Le Chêne noir' (35 000€), 'Le Théâtre des Halles' (22 500€), l'association de gestion du Festival d'Avignon (ndlr : le 'In') touche la plus importante enveloppe : 312 500€.

Pour ne pas être en reste avec les sportifs, le Vaucluse débourse près de 205 000€ pour clubs dont 65 000€ pour l'AVB. (Avignon volley-ball) et 34 000€ pour le BMX Club de Sarrians.

Enfin, le Département se met au vert en signant la motion proposée par l'Assemblée des départements de



Ecrit par Andrée Brunetti le 25 janvier 2021

France en faveur de la diversité dans les espaces naturels sensibles.